



ORDRE DU JOUR

SÉANCE ORDINAIRE

Le lundi, 21 février 2011
à 19h30

1. **Ouverture de la séance**
2. **Adoption de l'ordre du jour**
Proclamation de la Semaine du scoutisme
3. **Période de questions**
4. **Procès-verbaux**
 - 4.1 Adoption du procès-verbal de la séance tenue le 7 février 2011
5. **Administration générale, greffe, affaires juridiques**
 - 5.1 Demande au ministère des Transports du Québec de prendre juridiction de la rue Principale
 - 5.2 Retrait de la Ville du projet d'implantation d'un système d'aide à l'exploitation et d'information aux voyageurs (SAEIV)
 - 5.3 Projet d'aménagement d'une 3^e voie de circulation sur un tronçon de l'autoroute 10 et réaménagement de l'échangeur de l'autoroute 35
6. **Finances municipales**
 - 6.1 Dépôt du registre cumulatif des contrats accordés par le Comité exécutif
 - 6.2 Cautionnement à l'organisme « Famille à cœur »
7. **Ressources humaines**
- - - -
8. **Loisirs et bibliothèques**
- - - -

9. **Infrastructures et gestion des eaux**

9.1 Octroi du contrat suivant :

9.1.1 SA-656-AD-10 Fourniture d'hypochlorite de sodium

9.2 Octroi du contrat de surveillance des travaux de prolongement de la rue Douglas incluant un carrefour giratoire à l'intersection du boulevard Saint-Luc

10. **Toponymie et circulation**

10.1 Modifications à certaines traverses de motoneiges et de véhicules tout-terrains

11. **Travaux publics**

11.1 Octroi du contrat suivant :

11.1.1 SA-1906-TP-11 Rénovation du centre Ernest-Thuot

12. **Sécurité publique**

— — — —

13. **Urbanisme**

13.1 Étude et acceptation de diverses demandes de dérogation mineure

13.2 Étude et acceptation d'un plan de lotissement

13.3 Adoption du premier projet de règlement suivant :

13.3.1 Règlement n° 0986

« Règlement modifiant le règlement de zonage n° 0651, et ses amendements, dans le but :

- D'interdire l'utilisation de clôtures en maille de chaîne dans certaines cours dans les zones résidentielles de catégorie J, zones situées majoritairement dans le Vieux-Saint-Jean, le Vieux-Iberville et le Vieux-L'Acadie;
- D'interdire les logements au rez-de-chaussée des zones C-1510, C-1511 et C-1766, situées sur la rue Champlain, entre les rues Saint-Charles et Saint-Georges »

13.4 Autorisation pour effectuer des travaux d'installation d'un système de traitement des eaux usées aux 315 à 321 B, chemin des Patriotes Est

14. **Avis de motion**

14.1 **Règlement n° 0986**

« Règlement modifiant le règlement de zonage n°0651, et ses amendements, dans le but :

- D'interdire l'utilisation de clôtures en maille de chaîne dans certaines cours dans les zones résidentielles de catégorie J, zones situées majoritairement dans le Vieux-Saint-Jean, le Vieux-Iberville et le Vieux-L'Acadie;
- D'interdire les logements au rez-de-chaussée des zones C-1510, C-1511 et C-1766, situées sur la rue Champlain, entre les rues Saint-Charles et Saint-Georges »

14.2 **Règlement n° 0987**

« Règlement de coûts excédentaires relatifs à l'exécution de travaux d'infrastructures municipales dans le prolongement des rues Saint-Paul et Labrèche, décrétant une dépense n'excédant pas 2 340 000 \$ et un emprunt à cette fin »

14.3 **Règlement n° 0989**

« Règlement établissant la tarification pour les travaux de nettoyage et d'entretien dans la branche 8 du cours d'eau Séraphin-Choquette conformément à la résolution n° 12181-10 de la Municipalité régionale de comté du Haut-Richelieu »

15. **Règlements**

15.1 **Règlement n° 0971**

« Règlement autorisant la réalisation de travaux de prolongement des infrastructures souterraines pour la rue des Colibris et le prolongement des rues des Roitelets et De Maupassant, incluant des travaux de surdimensionnement et de relocalisation d'un cours d'eau, décrétant une dépense n'excédant pas 2 789 000 \$ et un emprunt à cette fin »

15.2 **Règlement n° 0974**

« Règlement modifiant le règlement n° 0692, tel que modifié par les règlements n^{os} 0708, 0735, 0754, 0776, 0823, 0882 et 0920, relatif à la tarification de certains biens, services ou activités et établissant les modalités de dépôt d'une demande de révision de l'évaluation »

15.3 **Règlement n° 0976**

« Règlement modifiant le règlement n° 0693 concernant les nuisances, la salubrité et la sécurité, tel qu'amendé par les règlements n^{os} 0736 et 0863 »

15.4 **Règlement n° 0978**

« Règlement modifiant le règlement n° 0477 établissant des normes relatives à l'occupation et l'entretien des bâtiments »

15.5 Règlement n° 0979

« Règlement autorisant le remboursement des travaux de surdimensionnement des conduites d'égout pluvial dans le secteur des rues des Sarcelles, des Sternes, des Bruants et dans le prolongement de la rue Lapalme, décrétant une dépense n'excédant pas 57 000 \$ et un emprunt à cette fin »

15.6 Règlement n° 0980

« Règlement de coûts excédentaires relatifs à la réalisation de travaux de décontamination des sols situés sur le site de l'ancien complexe « Singer », décrétant une dépense n'excédant pas 695 000 \$ et un emprunt à cette fin »

15.7 Règlement n° 0982

« Règlement établissant la tarification pour les travaux de nettoyage et d'entretien dans le cours d'eau Lemieux conformément à la résolution n° 12118-10 de la Municipalité régionale de comté du Haut-Richelieu »

15.8 Règlement n° 0983

« Règlement établissant la tarification pour les travaux de nettoyage et d'entretien dans le cours d'eau Clément-Beaudin, conformément à la résolution n° 12267-10 de la Municipalité régionale de comté du Haut-Richelieu »

16. **Correspondance**

17. **Période de questions**

18. **Communications des membres du conseil au public**

19. **Levée de la séance**